INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

N° de résolution ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LA TRINITÉ-DES-MONTS

Séance ordinaire
2 mai 2022

Assemblée régulière de la Municipalité de la Paroisse de La Trinité-des-Monts, à l'heure ordinaire des sessions, le lundi, 2 mai 2022, au Centre des Loisirs au 15, rue Principale Ouest, La Trinité-des-Monts sous la présidence de madame Chantal Gagnon, mairesse.

Sont présents:

Madame Nancy Litalien
Madame Marie-France Gagnon
Monsieur Christian Baril
Madame Lise Bérubé
Madame Maryse Pilon
Monsieur Steve Boucher

Formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Madame Chantal Gagnon, mairesse, fait fonction de secrétaire d'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30. Mme Chantal Gagnon, mairesse, souhaite la bienvenue et demande un moment de silence.

LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution No 060-22

Il est proposé par Mme Maryse Pilon, et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le varia ouvert.

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX D'AVRIL 2022

Résolution No 061-22

Il est proposé par Mme Nancy L'Italien, et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter les procès-verbaux du 07, 14 et 19 avril 2022. Chacun des membres du conseil municipal présent déclarant les avoir lus et en être satisfait.

COMPTES À PAYER DE MAI 2022

Ce point sera traité à la séance ordinaire du 6 juin 2022, considérant l'absence d'une greffière à la présente séance.

DÉMISSION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE/GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

Résolution No 062-22

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une première lettre de démission de Mme Nadia Lavoie datée du 27 avril 2022, laquelle prenait effet le 20 mai 2022;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une deuxième lettre de démission de Mme Nadia Lavoie datée du 2 mai 2022, laquelle prend effet à la même date;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Steve Boucher et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la démission de Mme Nadia Lavoie en date du 2 mai 2022.

DÉMISSION DE L'ADJOINTE GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

Résolution No 063-22

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu la démission de Mme Joëlle Lepage en date du 3 mai 2022;

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

N° de résolution ou annotation

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Christian Baril et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la démission de Mme Joëlle Lepage en date du 3 mai 2022.

FRAIS D'AVOCATS POUR LES MISES EN DEMEURE

Ce point sera traité à la séance ordinaire du 6 juin 2022.

OFFRE D'EMPLOI POUR LE POSTE DE DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)/GREFFIER(IÈRE)-TRÉSORIER(IÈRE)

Résolution No 064-22

Il est proposé par M. Steve Boucher et résolu à l'unanimité des membres présents d'afficher une offre d'emploi pour le poste de directeur(trice) général(e)/greffier(ière)-trésorier(ière).

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Résolution No 065-22

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu les recommandations du comité consultatif d'urbanisme concernant la demande de dérogation mineure #2022-001;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Maryse Pilon et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder la demande de dérogation mineure, tel que recommandé dans le procès-verbal de la rencontre du comité consultatif d'urbanisme tenue le 14 avril 2022 à 15h00.

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Résolution No 066-22

CONSIDÉRANT QUE la mairesse ajourne la séance ordinaire et la reporte au 6 juin 2022 à 19h30;

Il est proposé par Mme Marie-France Gagnon et résolu à l'unanimité des membres présents d'ajourner la présente séance ordinaire, laquelle sera reprise le 6 juin 2022 à 19h30.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution No 067-22

Il est proposé par Mme Marie-France Gagnon que la séance soit levée. Il est 20h24.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 6 JUIN 2022

.....
Chantal Gagnon, Mairesse

.....
Francesca Lavoie, Directrice générale/greffière/trés.

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103